

# Fonctionnement de la locution conjonctive « parce que » dans la presse écrite congolaise : entre norme grammaticale et usage journalistique

**MAVOUNGOU Système Tam'si**

Université Marien Ngouabi, République du Congo

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines

Groupe de Recherches en Morphosyntaxe et Sémantique (GReMS)

[tamsimavoungou@gmail.com](mailto:tamsimavoungou@gmail.com)

**OTSIEMA GUELLELY Ferdinand**

Université Marien Ngouabi, République du Congo

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines

Groupe de Recherches en Morphosyntaxe et Sémantique (GReMS)

[ferdinandotsiema@gmail.com](mailto:ferdinandotsiema@gmail.com)

## Résumé

Cette étude propose une analyse de la locution conjonctive de cause « parce que » dans le journal *Les Dépêches de Brazzaville*. Elle vise à comprendre les usages discursifs de cette conjonction dans les articles de presse, en s'intéressant à ses valeurs sémantiques et à sa fonction dans la structuration des énoncés. L'objectif est d'interroger la manière dont les journalistes congolais mobilisent cette expression causale pour organiser l'information, justifier leurs propos ou orienter l'interprétation du lecteur. La méthodologie adoptée repose sur une approche linguistique qualitative, combinant l'analyse syntaxique et discursive d'occurrences de « parce que » relevées dans un corpus d'articles. L'étude s'inscrit dans une perspective descriptive et explicative, en examinant les contextes d'emploi et les effets produits par cette conjonction. L'hypothèse est que l'usage de « parce que » dépasse sa simple fonction de subordination pour devenir un outil rhétorique participant à la mise en scène argumentative du discours journalistique.

**Mots clés** : locution conjonctive, valeur sémantique, analyse syntaxique et discursive, approche linguistique qualitative, discours journalistique

## Abstract

This study analyzes the causal conjunction “because” in the newspaper *Les Dépêches de Brazzaville*. It aims to understand the discursive uses of this conjunction in press articles, focusing on its semantic values and its function in structuring statements. The objective is to examine how Congolese journalists use this causal expression to organize information, justify their statements, or guide the reader's interpretation. The methodology adopted is based on a qualitative linguistic approach, combining syntactic and discursive analysis of occurrences of “because” found in a corpus of articles. The study takes a descriptive and explanatory approach, examining the context in which this conjunction is used and the effects it produces. The hypothesis is that the use of “because” goes beyond its simple function of subordination to become a rhetorical tool that contributes to the argumentative staging of journalistic discourse.

**Keywords** : conjunctive phrase, semantic value, syntactic and discursive analysis, qualitative linguistic approach, journalistic discourse

## INTRODUCTION

Cet article se propose d'analyser l'usage de la locution conjonctive *parce que* dans les constructions clivées de type « c'est... que », à partir d'un corpus issu de la presse écrite congolaise, en particulier du journal Les Dépêches de Brazzaville (LDB). L'étude s'intéresse à la fonction causale de cette conjonction, qui apparaît comme un connecteur privilégié pour exprimer une relation de cause entre événements, tout en affirmant leur factualité. En ce sens, « parce que » répond directement à la question « pourquoi », sans ambages ni détours, et s'inscrit dans une dynamique d'explication explicite au sein du discours journalistique. L'analyse s'appuie notamment sur des exemples concrets de la presse, comme dans :

« **C'est parce que** j'ai lancé un appel au président de la République française (...) » (LDB n°4422, 16 janvier 2023, p.5), ou encore :

« **C'est parce que** j'avais dit que c'est de l'art. » (LDB n°2047, 28 juin -4 juillet 2014, p.6).

Ces occurrences illustrent l'importance de cette structure syntaxique dans la mise en relief des causes dans le discours médiatique. La réflexion s'articule autour des interrogations suivantes : les journalistes congolais utilisent-ils « parce que » de manière particulière ? Cette locution conjonctive présente-t-elle des traits spécifiques dans le cadre de la mise en relief ? Il s'agit ainsi de décrire les usages actuels du français écrit dans la presse congolaise et d'observer comment la structure « c'est parce que... que » est exploitée à des fins discursives et stylistiques. Pour mener à bien cette étude, nous adoptons une approche méthodique fondée sur l'observation des marques linguistiques spécifiques dans le corpus. L'hypothèse principale est que les journalistes congolais développent des usages distinctifs de « parce que », pouvant aller jusqu'à des formes renforcées ou combinées. L'analyse se déroulera en trois temps. Dans un premier moment, il sera question d'étudier les valeurs sémantiques de *parce que*. Ensuite, l'on s'intéressera sur l'examen de ses formes et variantes dans les constructions clivées. Enfin, l'accent sera mis sur des cas de conjonctions causales doubles ou triples. Des exemples précis viendront illustrer les observations, notamment pour signaler les éventuels écarts, innovations ou maladresses syntaxiques.

## **1. Corpus et méthodologie**

### **1.1. Mots sur le corpus**

Cette réflexion s'appuie sur un corpus construit à partir du français de la presse écrite congolaise, en l'occurrence celui du journal *Les Dépêches de Brazzaville* (désormais LDB) qui compte parmi les journaux « les mieux lotis et équipés de la sphère médiatique brazzavilloise » (E. Ngamountsika, 2019, p.59). Créé à la fin des années 1990, LDB se veut un quotidien général d'information sur le Congo. Il est édité par l'Agence d'information d'Afrique Centrale (L'ADIAC). Quoique de création récente, LDB bénéficie depuis 1997 « d'investissements massifs provenant du sommet de l'État » (M. Soleil Frère, 2009 ; p. 58). Il dispose d'un bureau à Paris et d'un autre à Kinshasa, en République démocratique du Congo (RDC). Il s'intéresse beaucoup plus à l'actualité d'Afrique centrale.

### **1.2. Méthodologie**

Elaborer un corpus constitue un maillon important d'une réflexion scientifique. Le corpus sur lequel s'appuie notre réflexion émane directement des écrits des journalistes d'un des organes de la presse précités. Il s'agit du français tel qu'il se pratique par ces derniers. Nous avons privilégié la linguistique de corpus en nous appuyant sur les travaux de Claire-Blanche Benveniste et du Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe (GARS). Il était donc question de télécharger *LDB* et de les transcrire électroniquement afin d'en recueillir les occurrences. Nous estimons que les corpus de langue écrite sont les mieux à même de faire voir ce qui est central et typique dans une langue. Il est fondamental de faire une étude sur le dépouillement et les descriptions authentiques car nous sommes conscients des limites et des faiblesses de l'approche hypothético déductive. Ainsi, dans le domaine du français écrit, la construction d'un corpus est mieux accommodée pour la description d'une langue. Notre objectif n'est pas de travailler sur la représentativité quantitative du corpus mais plutôt sur sa qualité. Nous avons donc privilégié un certain nombre d'occurrences en fonction de l'objectif fixé.

## **2. Généralités sur l'expression causale *parce que***

La locution conjonctive *parce que* constitue un outil linguistique privilégié pour exprimer la cause. Moeschler (1986) et Roulet (1985) la qualifient de connecteur pragmatique, en ce qu'elle établit une relation entre deux actes énonciatifs ou illocutoires. G. Häbler (2008, p. 29) en propose une analyse grammaticale en s'intéressant à son fonctionnement syntaxique

dans l'énoncé, tandis que Baumgartner et Annick Nora examinent ses propriétés causales à travers une approche sémantique appliquée aux verbes et noms d'événements. Le Groupe  $\lambda$ -I (1975), quant à lui, adopte une perspective sémantico-pragmatique, en soulignant le rôle énonciatif des conjonctions causales. De manière générale, pour rendre compte de la cause en discours, les linguistes ont identifié un ensemble d'outils linguistiques permettant différentes réalisations discursives. Parmi ces expressions causales, la locution conjonctive « parce que » retient particulièrement notre attention. Son usage dans le discours journalistique offre, en effet, des configurations syntaxiques spécifiques que nous nous proposons d'analyser dans le cadre de cette étude.

### 3. Analyse des données

Elle porte sur trois sections : l'étude des valeurs sémantiques de *parce que*, l'examen de ses formes et variantes dans les constructions clivées et, des cas de conjonctions causales doubles et triples.

#### 3.1. Les valeurs causales :

Dans la phrase, la cause joue le même rôle qu'un complément circonstanciel de cause dans la proposition. Elle répond aux questions « pourquoi ? » ou « à cause de quoi ? » et indique la raison pour laquelle l'action exprimée par le verbe de la proposition se réalise :

1. « J'ai aimé ce livre c'est **parce que** son auteur s'engage avec foi et détermination sur la promotion de nos identités culturelles lesquelles sont menacées par la mondialisation et la dictature des médias de plus en plus puissants. (Les Dépêches de Brazzaville n°2844 – mardi 21 février 201, p.9).
2. Le Directeur était arrivé à temps c'est **parce que** la mission a été annulée **C'est parce que** les premières moniales, que nous avons longtemps côtoyées dans le diocèse de Pointe-Noire, (...). Les Dépêches de Brazzaville n° 3468 du mardi 10 Février 2015, p13).

Il s'agit dans cette séquence de faire une étude sémantique des valeurs de conjonctions causales. "*Parce que*" apparaît vers 1200 sous la forme *par ce ke*, qui s'analyse comme une locution conjonctive composée de la préposition *par*, du démonstratif *ce* et de la conjonction *que*, la dernière représentant l'élément conjonctif le plus général. Tel que le soutient, Sophie Hamon (2006 : 28) : « il s'avère nécessaire de procéder à une analyse sémantique des valeurs causales susceptibles d'être exprimées en langue par ces conjonctions ».

3. Mais il y a également des maris qui soutiennent leurs femmes, c'est **parce que** la meilleure des choses (...). (Les Dépêches de Brazzaville - n° 2252 du Samedi 7 mars 2015, p.7).
4. C'est vrai qu'elle était coriace, **c'est parce qu'elle** voulait que les choses se passent bien, et non parce qu'elle était contre nous. (Les Dépêches de Brazzaville - Samedi 5 avril 2014, p.3).
5. Voilà pourquoi j'invite nos artistes à plus d'abnégation, d'ingéniosité et de fierté, parce que leur existence est nécessaire et leur rôle est majeur. (Les Dépêches de Brazzaville n° 2835 – vendredi 10 février 2017, p.10).

Dans les phrases suivantes, la locution conjonctive « *parce que* » exprime, de manière analytique, la cause à travers une relation de fait introduit par « *le fait que* ». Par exemple : la mission a été annulée par le fait que les premières moniales, que nous avons longtemps côtoyées dans le diocèse de Pointe-Noire, n'avaient pas pu se déplacer, en (2). De même, dans l'exemple (4) : elle était coriace par le *fait qu'elle* voulait les choses se passent bien, et non par le *fait qu'elle* était contre nous. Ainsi, par *le fait que* ou « *parce que* » introduisent ici une cause explicative fondée sur une situation ou une volonté.

### 2.1. La valeur explicative

Dans ce contexte, seule la conjonction « *parce que* » est véritablement apte à exprimer cette valeur. La relation causale qu'elle établit est directe. En effet, si l'on remplace « *parce que* » par d'autres conjonctions causales, la valeur sémantique du lien change inévitablement. Cette locution conjonctive constitue donc la forme la plus pure pour exprimer la cause, car elle répond directement à la question « pourquoi » sans détour ni altération du sens. Nous avons d'ailleurs relevé plusieurs occurrences illustrant cette fonction précise :

6. C'est parce que les premières moniales, que nous avons longtemps côtoyées dans le diocèse de Pointe-Noire, (...). (LDB n° 3468 du mardi 10 février 2015, p.13).
7. C'est parce que j'avais dit que c'est de l'art. (LDB n° 2047 du 28 juin au 4 juillet 2014, p.6).
8. C'est parce qu'elle dit attendre du CSM la constitution d'un corps de magistrats de parquet et de siège, spécialisé en matière de lutte contre la corruption (...). (LDB n° 4422 - lundi 16 janvier 2023, p.13).

Dans les exemples illustratifs 6, 7 et 8, l'on remarque que la conjonction causale « *parce que* » sert à introduire des explications relatives aux faits évoqués par les locuteurs. La valeur explicative observée dans ces exemples découle ainsi du comportement à la fois

syntactique et sémantique. Il convient également de souligner que l'usage de cette conjonction dans la proposition subordonnée vient renforcer la justesse des propos tenus dans la principale.

9. C'est **parce que** ce pays frère traverse l'une des pires crises de son histoire, il faudra certainement du temps, beaucoup de temps pour qu'il panse ses blessures, reconstruise son unité, réapprenne à vivre ensemble. (Les Dépêches de Brazzaville n° 2823 – vendredi 27 janvier 2017, p.3).

10. C'est **parce que** la route semble longue. (Les Dépêches de Brazzaville n° 2816 – du jeudi 19 Janvier 2017, p.3)

11.(...) c'est **parce que** je ne veux pas te voir t'en aller et devoir rester des heures, des semaines, des mois puis des années à espérer que tu ne reviennes. (Les Dépêches de Brazzaville n° 2816 – du jeudi 19 Janvier 2017, p.11).

Dans ces passages, l'emploi de « **parce que** » permet de clarifier et de préciser la cause des événements mentionnés dans la proposition principale. La relation établie entre les deux propositions confère une cohérence logique à l'ensemble, puisque le motif introduit par la subordonnée justifie directement le fait exprimé dans la principale.

## 2.2. La valeur démonstrative de *parce que*

Le substantif *démonstratif* provient du verbe *démontrer*, qui, selon Le Grand Robert, signifie « établir la vérité de quelque chose (une proposition) de manière évidente et rigoureuse, par une déduction logique ». Autrement dit, cette valeur consiste à rendre plus acceptables les propos avancés par un énonciateur, lesquels sont exprimés ou introduits par les conjonctions dites *causales*. Elle vise donc à prouver, de manière constante et rationnelle, la validité d'un énoncé. Selon S. Hamon (2006, p. 29), « La valeur démonstrative est à cheval entre le domaine du contenu et celui de l'énoncé, c'est donc un raisonnement du locuteur, justifié par *B* (proposition circonstancielle). La relation causale est indirecte ».

La valeur démonstrative implique une relation entre l'information et la phrase, dans la mesure où elle traduit le raisonnement du locuteur, justifié dans la proposition circonstancielle. C'est pourquoi la justification permet d'établir un lien entre les deux parties de la phrase – la principale et la subordonnée. Cette valeur admet l'emploi de toutes les conjonctions causales, sans exception. La relation causale y est dite *indirecte*, puisqu'elle correspond à une réponse justificative perçue comme un détour par rapport à la réponse

directe, cette dernière étant plutôt introduite par un connecteur explicatif. Ainsi, l'on peut affirmer que *la valeur démonstrative* dépend de l'ensemble des conjonctions causales.

Hamon attribue à cette valeur la possibilité d'être représentée par deux conjonctions causales principales. En effet, la valeur démonstrative s'exprime à travers *puisque*, en raison de son sens essentiellement justificatif. De même, la locution *parce que* peut également véhiculer cette valeur, mais il convient de préciser que, lorsqu'elle exprime une démonstration, c'est également lorsqu'elle est placée en antéposition, position qui lui confère une portée plus rationnelle et argumentative :

13- « La procédure était biaisée et il n'était pas question d'accompagner cette composition dans l'irrégularité », a condamné un membre de la défense qualifiant, au passage, ce procédé bidon **parce que** fabriqué dans les officines du pouvoir. (Les Dépêches de Brazzaville n° 2822 – Jeudi 26 janvier 2017, p.13)

14. J'ai été deux fois en poste en Guinée Conakry, notamment Comme Ambassadeur de 2012 à 2016, **c'est parce que** j'étais meilleur dans ma spécialité et que j'ai aujourd'hui l'honneur d'être ambassadeur en République du Congo. (Les Dépêches de Brazzaville n° 2868 – Du Mardi 21 mars 2017, p.16).

À la lecture de ces exemples, l'on constate que « parce que » adopte un même statut énonciatif. Cette fonction se comprend à travers le mouvement du raisonnement qui se déploie dans ces phrases. Toutefois, il convient rappeler que parmi les deux conjonctions envisagées, l'une traduit plus fidèlement cette valeur, tandis que l'autre présente une légère divergence sémantique, rendant son emploi parfois moins approprié, comme on le voit dans les phrases suivantes :

15. Si j'ai souffert dans mon parcours scolaire c'est **parce que** je partais chaque fois affamée à l'école. (Les Dépêches de Brazzaville n° 2870 – du jeudi 23 mars 2017, p. 16).

16. « (...) c'est un jumelage **parce que** nous avons été menés par (...). (Les Dépêches de Brazzaville n° 2883 – du vendredi 7 avril 2017, p. 11).

17. « Cette année, nous avons choisi d'organiser une convention plutôt que le forum **parce que** financièrement elle est moins lourde à monter et nous voulons que Pointe-Noire regroupe chaque année des acteurs économiques. (Les Dépêches de Brazzaville n° 2821 – mercredi 25 janvier 2017, p. 15).

La conjonction *parce que* telle qu'employée dans les énoncés (15), (16) et (17) exprime une valeur démonstrative. En effet, dans la phrase (15), la proposition subordonnée « **parce que** je partais chaque fois affamée à l'école », est vue comme une preuve pouvant justifier le fait évoqué dans la proposition principale : « je souffrais dans mon parcours scolaire ». Ainsi, lorsque le locuteur affirme avoir souffert durant son parcours scolaire, c'est parce qu'il s'y rendait affamé. La proposition subordonnée illustre donc la cause du fait énoncé dans la proposition principale.

### 2.3. La valeur argumentative de *parce que*

La valeur argumentative renvoie à l'orientation persuasive qu'un énoncé ou un terme acquiert selon son emploi dans un contexte de communication. Elle vise à influencer un auditoire en le conduisant à adhérer à thèse donnée. Cette valeur se manifeste par la force des arguments ; des exemples et des fondements mobilisés – qu'il s'agisse de valeurs, de faits ou de croyances – pour soutenir une opinion et susciter l'adhésion du destinataire. J. Wuest (2012, p.6), établit la différence entre la causalité et l'argumentation en soulignant : « Ce qui distingue la causalité de l'argumentation est que la cause et la conséquence sont considérées par le sujet parlant comme des faits incontestables, acceptés comme tels par l'allocutaire. L'argumentation sert à rendre plus acceptable un acte de langage, dont l'acceptabilité n'est pas hors de doute ». En d'autres termes, la valeur argumentative consiste à convaincre l'interlocuteur de la validité de propos dont l'acceptabilité n'est pas évidente. C'est ce qui la distingue de la valeur causale. Selon Jakob Wuest, la causalité s'en différencie en sens que la relation entre cause et conséquence repose sur des faits objectifs et incontestés par le destinataire. Ainsi, la valeur argumentative contribue à renforcer la cohérence et la persuasion de l'énoncé, le rendant clair et plus convaincant :

18. « J'ai choisi la peinture c'est **parce que** j'ai une forte expérience en la matière. Les Dépêches de Brazzaville n°2816 – du 19 Janvier 2017, p.15.)

19. La distribution de ces dons aux besoins nécessaires soulagera tant soit peu leurs conditions de vie **parce que** la plupart des personnes de troisième âge font face à des maladies chroniques et graves qui nécessitent une prise en charge correcte. Les Dépêches de Brazzaville n° 2821 – Mercredi 25 Janvier 2017, p.15).

Ainsi, selon la définition de la valeur argumentative, il convient de dire que ces énoncés obéissent à un fonctionnement tel que le présente Jakob Wuest. La locution causale « *parce que* » introduit plus clairement l'argumentation dans ces phrases, car, à première vue, l'on observe une volonté de convaincre ou un effort fourni par le locuteur pour rendre ses énoncés acceptables, en témoignent ces passages :

20. « J'ai aimé ce livre, c'est **parce que** son auteur s'engage avec foi et Détermination sur la promotion de nos identités culturelles lesquelles sont menacées par la mondialisation et la dictature des médias de plus en plus puissants. Les Dépêches de Brazzaville n° 2844 –mardi 21 février 2017, p.9).
21. (...) C'est **parce que** les trafiquants d'enfants se comportent comme tel. Les Dépêches de Brazzaville n° 2849 – lundi 27 février 2017, p.12).

Dans les exemples ci-dessus, les conjonctions causales employées introduisent une argumentation portant le fait évoqué dans la proposition principale, dans le but de convaincre l'interlocuteur. Bien que les deux dernières valeurs semblent admettre l'emploi des deux conjonctions causales ici mentionnées, elles sont cependant loin d'être identiques ou d'exprimer la même valeur sémantique dans l'interprétation de la phrase. S. Hamon (2002, p. 30) va d'ailleurs dans ce sens lorsqu'elle affirme que : « La différence entre la valeur démonstrative et argumentative repose sur l'endroit où intervient le raisonnement : dans le premier cas, le raisonnement n'existe qu'au niveau de la relation causale, tandis que, dans le second cas, il apparaît déjà sous A ».

### 3.2. Les formes

Cette étude vise à examiner les variations syntaxiques des éléments placés en position antérieure ou postérieure à la subordonnée causale dans un énoncé.

#### 3.2.1. La construction attributive

Dans notre corpus, se manifeste un particularisme dans la construction des subordonnées causales introduites par le présentatif *c'est*, utilisé comme moyen de mise en relief. Cette structure montre que la sélection des compléments relève exclusivement du verbe de l'extracteur *c'est*, considéré ici comme un auxiliaire de disposition. C'est ainsi que Jean Marcel Léard (1992, p. 34), souligne : « avec *c'est*, il est possible d'encadrer, d'extraire toutes les catégories : il peut s'agir d'un nom, d'un infinitif ou d'une complétive, d'un adjectif ou d'un participe passé ; d'une subordonnée circonstancielle ». La particule

démonstrative *c'est* dans la mise en relief est un emploi très fréquent. Ce constituant a une valeur d'anaphore, de reprise un élément qu'il substitue au sein d'une phrase. Il s'agit de cet effet d'une construction attributive ou de l'expression clivée avec « **c'est** » ou encore la cause renforcée. Chevalier et Al. (1964, p. 141), pensent que : « **C'est**, apportant une sorte de réponse à ce qui précède, est utilisé pour l'expression de la cause ; on ne s'étonnera pas de trouver seulement *c'est parce que* à cette place et jamais **puisque**. Cette cause peut être niée ». Cette catégorie de phrase, a été repérée, dans la presse écrite congolaise. Cela est vérifiable dans les énoncés suivants :

22. **Si** nous évoquons ici et maintenant ce problème, **c'est parce que** l'un des principaux enjeux des élections à venir sera précisément la mobilisation du corps électoral. ». (Les Dépêches de Brazzaville n° 2820 mardi 24 janvier 2017, p.2).

Dans cet extrait, la conjonction « si », qui introduit une condition, joue un rôle essentiel dans le renforcement de la subordonnée grâce à la présence du présentatif « *c'est* ». En revanche, si l'on inversait l'ordre de la phrase, on rencontrerait des difficultés d'ordre sémantique et il serait nécessaire de faire suivre la subordonnée introduite par « **c'est...que** ». C'est dans ce sens qu'affirment Riegel et Al. (1994, p. 503) : « On peut considérer que les causales sont un sous ensemble des temporelles (de situation) et les conditionnelles (introduites par si) un sous ensemble des causales : la condition est une cause hypothétique et la cause est un fait antérieur ou quasi simultané qui donne la raison d'un autre fait ». Car la présence de **si** dans la principale a permis de renforcer la causale introduite par cette expression clivée en « *c'est* ».

### 3.2.2. Ce+ n'est parce que + c'est :

La subordonnée introduite par *parce que* peut constituer le foyer (focus) d'une phrase clivée exprimant une cause niée ou supposée de type *ce n'est pas parce que ...c'est...* :

23. **Ce n'est parce que** je suis ressortissante de ce département, **c'est** un acte de solidarité. (LDB, n° 2873 – mardi 28 mars 201, p, 7.)

Ainsi, dans cet exemple, il faut noter que la locution causale « *parce que* » subit une forme de négation atténuée, en raison de la présence du « *ne* » explétif, utilisé seul sans autre adverbe de négation. Ce « *ne* » n'a pas de véritable valeur négative : le locuteur anticipe

simplement la conjonction « parce que », laquelle met en relief le refus qu'elle introduit. Placée en tête de la phrase, cette conjonction causale nie le fait exprimé dans la principale, contrairement à une réponse affirmative. Elle peut donc servir à introduire une idée de négation, comme le montre sa relation avec les événements évoqués dans le discours. Enfin, la seconde partie de la phrase, introduite par le démonstratif « c'est », constitue une réponse explicative à la première, ouverte par « *Ce n'est parce que...* ».

### 3.2.3. C'est+ Que+ Parce que

Cette structure met ensemble deux mécanismes syntaxiques : la mise en relief par « c'est... que » et l'introduction d'une cause par « parce que ». Elle permet aux journalistes d'insister à la fois sur un élément particulier de l'énoncé et sur la justification de cet élément. Dans le discours journalistique congolais, cette construction est fréquemment utilisée pour accentuer une information jugée essentielle tout en expliquant la cause. Elle participe ainsi à une écriture marquée par l'insistance, la clarté argumentative et un souci de persuasion :

24. **C'est** pour cela **que** j'ai souhaité avoir dans cette salle, les leaders des partis politiques toutes obédiences confondues, **parce que** le tourisme n'a pas d'opposition. (LDB, N° 2815 - Mercredi 18 janvier 2017.p. 9).

A travers cet exemple, la construction démonstrative « *c'est* » associée le relatif « *que* » paraît exprimer une affirmation de l'événement mentionné dans la proposition principale. La subordonnée introduite par la conjonction causale « *parce que* » vient, quant à elle, confirmer cette affirmation en la justifiant par l'explication qu'elle apporte.

## 3.3. Doubles et triples conjonctions causales

Quelques cas de doubles et de trois conjonctions causales ont été relevés dans notre corpus. Ils semblent en effet constituer des particularités propres au langage journalistique, autrement dit des phénomènes linguistiques extra-normatifs.

### 3.3.1. Double conjonctions causales introduites par des adverbes *non seulement* et *aussi*.

L'on souligne ici la répétition, dans un énoncé, d'une conjonction qui exprime une même circonstance, appelée « cause ». Il s'agit du connecteur subordonnant « *parce que* ». Les exemples suivants en donnent une illustration :

25. Les ONG se sont adressées particulièrement à l'ONU **parce que** seuls les États-Unis et l'Union européenne ont déjà pris des sanctions ciblées contre des responsables du régime burundais, **mais** les Nations unies ne l'ont pas encore fait **parce que** confrontées aux réticences de la Chine et de la Russie, deux des cinq membres permanents du Conseil de sécurité. (Les Dépêches de Brazzaville n° 2859 – Vendredi 10 mars 2017, p. 10)
26. Nous devons faire davantage pour protéger tous nos enfants des maladies évitables, **non seulement parce que c'est** ce qu'il est bon de faire, **mais aussi parce que** cela est important du point de vue économique. (Les Dépêches de Brazzaville n° N° 2838 – Mardi 14 février 2017, p.9)
27. Il n'est pas certain, en revanche, qu'il en ira de même au plan départemental et local, **parce que** l'appareil d'Etat pourrait se révéler défaillant, **mais parce que** les partis politiques ne semblent guère avoir réellement conscience de l'enjeu que constituent les scrutins à venir, pour la majorité comme pour l'opposition. (LDBN° 2877 – du vendredi 31 mars 2017, p. 2)

Dans l'extrait (25), l'on observe un double emploi du connecteur causal « parce que ». Le premier emploi introduit une explication affirmative de ce qui précède dans la proposition principale, tandis que le second propose une explication qui s'oppose à la première, signalée par le coordonnant « mais ». Dans l'exemple (26), cette même logique est soulignée par l'utilisation postposée de la locution adverbiale « non seulement », qui précède la conjonction de subordination « parce que » et par le démonstratif « c'est », qui suit habituellement la conjonction de coordination « mais ». Enfin, l'on constate que les journalistes restent globalement dans la logique normative. En effet, comme le montrent les extraits (25) et (26), cette tendance se retrouve également dans la phrase (27) avec la présence des adverbes « non » et « mais », qui introduisent à nouveau la conjonction causale « parce que ». L'on note ainsi une explication alternative entre la première et la seconde partie de l'énoncé dans ces exemples.

### 3.3.2. Triples conjonctions causales

Les triples conjonctions causales correspondent à l'enchaînement de plusieurs marqueurs de cause dans une même phrase, notamment dans le but de renforcer l'argumentation ou de produire un effet stylistique. Dans la presse écrite congolaise, cette structure apparaît comme un procédé discursif visant à insister sur la justification d'un fait ou à appuyer la crédibilité d'une information. L'usage cumulé de ces conjonctions met en évidence une volonté

d'explication poussée, révélant à la fois une certaine emphase et un style journalistique propre à ce contexte médiatique. C'est le cas de l'exemple ci-après :

28-L'enjeu de la négociation qui débute à Brazzaville est considérable à tous égards: d'abord, bien sûr, **parce que** le peuple libyen ne reprendra sa marche en avant qu'en unissant ses forces; ensuite **parce que** la Libye, si elle ne retrouve pas très vite son unité, sa cohérence interne deviendra la zone la plus dangereuse de la planète où les trafics et les violences de toute nature se donneront libre ; enfin **parce que** la gangrène qui ronge le pays gagnera peu à peu l'Afrique du nord, la Méditerranée, l'Europe du Sud, l'Afrique centrale et occidentale. (LDB N° 2823– vendredi 27 janvier 2017, p. 2.)

L'on peut ainsi noter que, l'emploi répété de « *parce que* » est précédé de liens logiques de l'argumentation appelés conjoncteurs logiques (tels que « *ensuite* » et « *enfin* ») qui marquent respectivement l'ajout d'une idée et la conclusion de ce que l'émetteur souhaite exprimer ou faire comprendre dans son énoncé.

## Conclusion

Cette étude a permis d'examiner l'usage de la locution conjonctive de cause « parce que » dans Les Dépêches de Brazzaville. Comme indiqué précédemment, cette conjonction est un connecteur pragmatique, qui établit une relation causale entre deux actes énonciatifs ou illocutoires (Moeschler, 1986 ; Roulet, 1985). Elle introduit une cause réelle ou logique, tout en assurant une objectivité dans le lien qu'elle crée au sein de l'énoncé. L'objectif de ce travail était de décrire le français tel qu'il est pratiqué aujourd'hui dans la presse congolaise, à travers l'analyse des formes et fonctions de « parce que ». L'approche méthodique adoptée a permis de repérer et d'analyser de manière rigoureuse les différentes occurrences de cette locution dans le corpus étudié. Les résultats montrent que les journalistes de *Les Dépêches de Brazzaville* recourent à diverses expressions causales, sans altérer les normes de la grammaire française. Leur usage de « parce que » s'aligne sur les emplois classiques décrits dans les grammaires de référence, ce qui témoigne d'une certaine maîtrise linguistique et d'un souci de clarté dans la construction du discours.

## Références bibliographiques

- CHEVALIER Jean Claude, BENVENISTE Claire-Blanche, ARRIVE Michel et PEYTARD Jean, 1964, *Grammaire Larousse du Français contemporain*, Paris, HAL-SHS.
- DELECELLE Gérard, 2002, « *Les conjonctions de cause en français et en anglais* », Université François-Rabelais, Tours – GRAAT.

- GARAGON Anne-Marie., FREDERIC Calas, 2002, *La phrase complexe : De l'analyse logique à l'analyse structurale*, Paris, Hachette supérieur.
- GILBERT DE LANDSHEER, 1982, *Introduction à la recherche en éducation*, 5e édition, Paris, Armand Colin-Bourrellier.
- GREVISSE Maurice, 1986, *Précis de grammaire française*, Kinshasa, Afrique éd.
- GREVISSE Maurice, 1980, *Le bon usage*, Paris, Belgique, 12<sup>e</sup> édition Duculot.
- HAMON Sophie, 1998, *Analyse syntaxique et sémantique des conjonctions car et parce que*, Mémoire de maîtrise de Sciences du langage, Université Paris X-Nanterre.
- HAMON Sophie, « *La Cause Linguistique* », *Linx* [En Ligne],54 | 2006, Mis En Ligne Le 01aout 2007, Consulté Le 23 Février 2025. URL : [Http://Linx.Revues.Org/502](http://Linx.Revues.Org/502) ; DOI : 10.4000/Linx.502.
- HAMON Sophie, 2002, « *Les conjonctions causales et la propriété d'enchâssement* », *Linx* [En ligne], 46 |, mis en ligne le 24 janvier 2011, consulté le 23 février 2024. URL : <http://linx.revues.org/88> ; DOI : 10.4000/linx.88.
- LEARD Jean Marcel, 1992, *Les gallicismes. Etude syntaxique et sémantique*, Paris, Duculot.
- MOESCHLER Jacques, 2011, « *Causalité, chaînes causales et argumentation* », Département de linguistique, Université de Genève.
- MAVOUNGOU Système Tam'si & OTSIEMA GUELLELY Ferdinand, 2022, « Les mots en qu- de la construction clivée dans la presse écrite congolaise », *NTELA*, n° 04, vol. 2, p. 197-215.
- RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe & RIOUL René, 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- WAGNER Robert-Léon, PINCHON Jacqueline, 1962, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette supérieur.
- WUEST Jakob, 2012, « Argumentation et causalité : A propos des connecteurs *parce que, car et puisque* », *Lidil*, p.6-18.